Janvier 2013 - N° 10

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

La révolution agricole en marche

P 4-11

Le gouvernement satisfait des travaux de construction de la centrale à gaz de Kribi P 16

Paul Biya pour une redéfinition des APE P 30

Un nouveau départ pour Camair-Co P 20

Un espace
de progrès
à la mesure
de vos ambitions

التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

www.attijariwafabank.com

AU SOMMAIRE

8 · La diaspora invitée à participer au développement de la filière café-cacao

20 · Un nouveau départ pour Camair-Co

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Mediamania Sàrl
19 rue de Veyrier
1227 Carouge/Genève - Suisse

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Agence ECOFIN, Ayissi LE BEAU, Beaugas-Orain Djoyum, Mamadou CISSÉ, Muriel Edjo.
www.agenceecofin.com

Opérateur
Séquence Media SA
www.sequencemedia.com
Maquette : Jérémie FLAUX,
Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Xavier MICHEL

Régie publicitaire
Mediamania Sarl, Genève
Benjamin FLAUX
Tél +41 78 699 13 72
benjamin.flaux@mediamania.pro
Au Cameroun
regiepubcameroun@mediamania.pro
Tél +237 99 41 60 15

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Gratuit – Ne peut être vendu

25 · La BDEAC va lancer un emprunt obligataire de 70 milliards FCFA en 2013

27 · En 2013, la BEAC prévoit un taux de croissance de 5,8% en zone Cemac

Paul Biya veut mettre en œuvre une « révolution agricole »

Robert Fabre, président de la Compagnie fruitière de Marseille.

Maintenant que la « *bataille de l'énergie* » est bien engagée, Paul Biya en appelle à la mise en œuvre d'une « *révolution agricole pour faire de ce secteur un des piliers de notre développement* ».

Cultures vivrières, élevages, cultures de transformation ou d'exportation devront désormais figurer parmi les priorités du gouvernement, dont le chef de l'Etat attend la mise en œuvre d'une « *révolution agricole* ». Il est vrai que, si le potentiel agricole du Cameroun est important, les défis à relever pour faire du pays une véritable puissance agricole ne le sont pas moins. Les prix du manioc et de la plupart des produits alimentaires ne cessent de grimper, la production de maïs en 2012 a été décevante, et le secteur du cacao est montré du doigt du fait de la trop faible qualité de sa production.

ESPOIR POUR LA PRODUCTION BANANIÈRE

Le chef de l'Etat, Paul Biya, a reçu en audience, en fin d'année 2012, en son palais à Yaoundé, Robert Fabre, président de la Compagnie fruitière de Marseille. Ce dernier annonce sa volonté de développer la production bananière camerounaise : « *Face à la concurrence accrue que nous allons avoir sur les marchés européens pour la production de la banane et par rapport à nos concurrents latino-américains, il faut faire des efforts pour développer la capacité de production du Cameroun, pour maintenir et développer l'emploi* », a déclaré l'industriel français. Ce dernier a par ailleurs indiqué qu'il « *faut diminuer le coût de production de la banane camerounaise, parce qu'en temps de crise, il faut répondre au besoin du consommateur de pouvoir avoir accès à des produits moins chers* ».

DOUBLER LA PRODUCTION DE MAÏS DANS LES DEUX ANS

La production de maïs a déçu en 2012. Elle se situe finalement à 1,6 million de tonnes (Mt), alors qu'on attendait des volumes de l'ordre de 1,8 à 2 Mt en raison des conditions climatiques favorables et de l'extension des espaces cultivables. Toutefois, elle pourrait doubler et atteindre 3 Mt au cours des deux prochaines années, d'après les estimations du Programme national d'appui à la filière maïs (PNAFM). Ce doublement serait le fait de nouvelles méthodes culturales, et sur-

tout de l'usage des semences améliorées. En outre, le Ministère de l'agriculture et du développement rural (Minader) encourage la création des Groupements d'initiatives communes (GIC) afin de faciliter la distribution des semences améliorées, qui favorisent l'amélioration de la production.

Ces cinq dernières années, quelque 60 milliards FCFA ont été mobilisés pour l'acquisition des semences, permettant de doper la production et de réduire la demande. La sous-production actuelle serait à l'origine de la hausse des prix constatée sur le marché, puisque le kilo de maïs est passé ces derniers jours de 150 à 200 francs CFA, soit une hausse de 33%.

DOUBLER LA PRODUCTION DE RIZ D'ICI 2015

Le riz, qui est devenu la denrée alimentaire la plus consommée au Cameroun, est essentiellement importé. La production camerounaise de la Semry est essentiellement exportée vers le Nigeria, qui dispose de davantage de décortiqueuses. Selon le Premier ministre camerounais, les moyens ont été planifiés pour changer cet état de fait et faire passer la production camerounaise de riz de 100 000 tonnes aujourd'hui à 205 000 tonnes d'ici 2015.

BOOSTER LA TRANSFORMATION LOCALE DU COTON

Afriland First Bank, Ecobank et la SCB, trois institutions bancaires camerounaises, viennent d'accorder un crédit de 5 milliards FCFA à la Cotonnière Industrielle du Cameroun (CICAM), entreprise publique camerounaise spécialisée dans la transformation du coton. La convention de ce prêt garanti par l'Etat du Cameroun a été signée le 26 décembre dernier à Yaoundé, en présence du ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, et de Mme Yao Aïssatou, directrice générale de la Société nationale des investissements (SNI), bras armé de l'Etat du Cameroun en matière d'investissements. Ce crédit octroyé à la CICAM va

permettre à cette société publique de rénover ses machines pour booster sa capacité de transformation du coton en la portant à 6500 tonnes par an, contre 3000 tonnes actuellement.

PRODUIRE UN CACAO DE MEILLEURE QUALITÉ

La cote du cacao camerounais est en baisse sur le marché mondial. Selon Omer Gatien Malédy, secrétaire exécutif du Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC), « *aujourd'hui, le cacao camerounais est en décote de 40 livres par quintal, soit 400 FCFA de moins sur le prix du kilogramme, qui est d'environ 1400 FCFA* ».

Dans le but de sensibiliser les producteurs à ce problème majeur, une opération coup de poing a été menée par la CICC le 27 décembre dernier pour combattre le séchage du cacao sur le bitume, pratique à laquelle s'adonnent les producteurs vivant aux abords de l'axe routier Yaoundé-Ntonga. A cette occasion, 1000 kg de cacao séchés sur le bitume ont été saisis dans les localités de Bafia (région du Centre) et de Ntonga (région de l'Ouest). « *C'est une tournée de sensibilisation musclée qui vise à montrer à la communauté internationale que nous avons pris des mesures pour éradiquer les mauvaises pratiques dans la filière cacao-café* », a déclaré Omer Gatien Malédy.

Il était grand temps de réagir : « *2000 tonnes de cacao camerounais ont été refoulées des ports européens parce que sentant la fumée.*

FLAMBÉE DES PRIX SUR LES MARCHÉS DU CAMEROUN

Le Ministère camerounais de l'agriculture, comme c'est le cas depuis quelques mois, a publié le 10 janvier 2013 dans le quotidien gouvernemental sa mercuriale des prix des produits viviers dans les marchés camerounais. Selon le commentaire qui accompagne cette grille, « *cette semaine a été marquée par la raréfaction des stocks de certains produits de grande consommation (plantain, manioc, igname et pomme de terre) dans les marchés urbains et périurbains après les fêtes de Noël et de Nouvel An. Cette situation a engendré la persistance des prix à la hausse, similaire à celle de la semaine dernière (soit de 18 à 33%). Par contre, la tendance des prix est à la baisse dans les marchés ruraux (soit 2 à 25%)* ».

Comme a pu le constater l'agence Ecofin sur les marchés de la capitale camerounaise, la bouteille d'un litre d'huile de palme s'arrache à 1000 FCFA par endroits, contre les 600 FCFA d'antan, provoquant des opérations de vente promotionnelles impulsées

par le Ministère du commerce. Le sac d'oignons de 50 kg est passé de 25 à 40 000 FCFA, la faute, selon les commerçants, aux inondations qui ont ravagé les zones de production du Nord Cameroun cette année. Cette augmentation généralisée des prix avait été annoncée au terme d'un comité de politique monétaire de la BEAC tenu le 21 novembre 2012 à Malabo, en Guinée équatoriale. Assise au cours de laquelle il avait été constaté que le taux d'inflation atteindrait 3,6% au mois de décembre, dépassant ainsi la norme de 3% admise dans la zone Cemac, dont le Cameroun fait partie.

Même le manioc est devenu trop cher : le sac de 50 kg, qui revenait jadis à 3500 FCFA, est désormais cédé à 8000 FCFA, soit une hausse de plus de 100%. C'est pratiquement la même proportion pour l'augmentation du prix sur le sac de 100 kg, cédé à 13 000 FCFA actuellement, contre 7500 FCFA par le passé. A l'unisson, les commerçants justifient cette hausse des prix par la rudesse du climat, qui n'a pas rendu possible de bonnes récoltes, et par l'augmentation des coûts du transport.

Celui qui a acheté [ce cacao] est en train de perdre au moins trois milliards FCFA. La situation est bien grave », a annoncé, ce 10 janvier 2013, André Bélébeni, président de l'Association nationale des producteurs de cacao et de café (ANPCC). Cette sortie médiatique du président de l'ANPCC fait suite à la décote que subit en ce moment le cacao camerounais sur le marché international, à cause de sa mauvaise qualité. Laquelle est principalement due aux conditions de séchage. Dans le Sud-Ouest, l'un des bassins de production du cacao au Cameroun, du fait des réalités climatiques qui imposent la récolte du cacao en saison des pluies, le cacao est généralement séché soit sur le bitume, ce qui est interdit, soit au feu, sur des séchoirs traditionnels, ce qui lui donne une odeur de fumet.

MC

DÉCÈS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE PAMOL

Obi-Okpun Wanobi Osang, directeur général de Pamol, une société agroalimentaire camerounaise spécialisée dans la production et la commercialisation de l'huile de palme, est décédé le 28 décembre dernier dans sa chambre d'hôtel à Limbé (Sud-Ouest), au terme d'un conseil d'administration de cette entreprise.

Pamol dispose de plantations dans les localités de Lobe et Ekondo Titi dans la région du chef traditionnel dans le civil, Obi-Okpun Wanobi Osang, qui est DG de Pamol depuis 2005, ne conduira pas à son terme les projets d'extension des plantations de Pamol dans la localité d'Ekondo Nene, mais surtout dans la presqu'île de Bakassi, territoire dont la paternité a été reconnue au Cameroun par la Cour internationale de justice de La Haye après plus d'une décennie de conflit avec le Nigeria. Le défunt DG de Pamol laisse également sur sa table un projet de construction d'une savonnerie, un investissement de 500 millions FCFA, apprend-on.

FRANKLIN NGONI IKOME NJIE CONFIRMÉ AU POSTE DE DG DE LA CDC

Par décret présidentiel, Franklin Ngoni Ikome Njie a été confirmé au poste de directeur général de la Cameroon Developpement Corporation (CDC).

Franklin Ngoni Ikome Njie, ancien directeur technique de la CDC, occupait déjà le poste de DG par intérim de cette société d'Etat depuis le 8 juin dernier, date de l'évacuation sanitaire précipitée vers l'Afrique du Sud de Henri Ndjalla Quain, l'ancien DG, finalement décédé le 13 décembre 2012. Leader de l'agroalimentaire camerounais, la CDC, qui est sur la liste des entreprises camerounaises à privatiser, produit et exporte l'hévéa, la banane et l'huile de palme grâce à de vastes plantations dans la région du Sud-Ouest du pays. La CDC est surtout le premier employeur privé du Cameroun, et le second employeur du pays, de manière globale, après l'Etat.

La diaspora invitée à participer au développement de la filière café-cacao

L'Ambassade du Cameroun à Paris accueillait ce mercredi le directeur général de l'Office national du café et du cacao (ONCC), Michael Ndoping, qui a, tour à tour, invité la diaspora à venir investir dans les filières, souligné l'avenir des produits du terroir camerounais, et évoqué l'impact de la nouvelle législation européenne sur le cadmium et la réglementation de l'Ohada, qui fera la place belle aux coopératives face aux GIC, ceci en 2013.

***Investir au Cameroun* : Quel est l'objectif de votre venue ici à Paris ?**
Michael Ndoping : Nous avons été un pays producteur pendant très longtemps et nous pensons qu'il est temps que nous passions à l'étape de la transformation et de la consommation locale. Pendant des années, nous avons exporté le « bulk », mais les spécialistes nous disent que le Cameroun dispose de variétés qui peuvent permettre d'avoir du café et du cacao de terroir. C'est cette voie que nous voulons exploiter, et c'est pour cela que nous sommes aujourd'hui à Paris dans le cadre de la recherche de partenariats.
Pendant des années, nos producteurs sont restés à un niveau artisanal. Aujourd'hui, nous sommes à la recherche de chocolatiers qui voudront faire des chocolats spécifiques, d'origine Cameroun, avec des variétés du terroir. Dans les zones où un cacao présente des qualités spécifiques, qu'on puisse avoir du chocolat typique – ou atypique – d'une région donnée du Cameroun.

> ***« Les spécialistes nous disent que le Cameroun dispose de variétés qui peuvent permettre d'avoir du café et du cacao de terroir. C'est cette voie que nous voulons exploiter, et c'est pour cela que nous sommes aujourd'hui à Paris. »***

Les expériences ont montré que c'est faisable. Donc si nous avons des amis ici qui veulent se lancer dans ce créneau, nous les attendons à bras ouverts au Cameroun.

***IC* : Quel est le rôle de la diaspora ?**
Michael Ndoping : La diaspora joue un très grand rôle dans tout ce qu'on fait au Cameroun. Elle peut servir d'exemple, mais aussi de promoteur. Nous avons, ici à Paris, des Camerounais qui ont des moyens, et beaucoup d'entre eux sont issus de familles de zones caféières ou cacaoyères. S'ils venaient apporter le plus qu'ils ont ici, ensemble nous pourrions changer la vie de nos parents qui sont restés dans nos campagnes. Donc nous comptons beaucoup sur la diaspora.

***IC* : Quel est l'objectif des distributeurs à café et produits chocolatés que vous avez initiés ?**
Michael Ndoping : C'est un accessoire qui a été lancé par le ministre du Commerce et l'ONCC. Nous avons commencé au Cameroun avec les universités et dans les gares routières. Nous avons poursuivi en Europe dans les ambassades, et nous allons étendre le processus au fur et à mesure que nos moyens nous le permettent. L'idée est que tous les visiteurs dans nos ambassades dégustent un café d'origine Cameroun.

***IC* : Quel est l'enjeu pour le Cameroun de la nouvelle réglementation européenne en matière de cacao, qui entrera en vigueur en 2013 ?**
Michael Ndoping : L'Union européenne est en train de mettre en place de nouvelles directives sur le cadmium, les métaux lourds qui sont dans le cacao, car c'est un produit cancérigène. Au Cameroun, nous avons fait des premiers tests qui ont montré que les fèves d'origine Cameroun ne contiennent

Manu Dibango est venu prêter main forte au directeur général de l'Office national du café et du cacao (ONCC), Michael Ndoping, pour mobiliser la diaspora.

pas de cadmium. Mais nous restons très attentifs, car parfois cela ne provient pas de la fève en tant que telle, mais des moyens de traitement et du transport. Donc nous voulons nous assurer que chaque fève ou grain de café qui sort du Cameroun est exempt de métaux lourds et de cadmium.

IC : La réglementation de l'Ohada est également en cours de révision, car l'Ohada ne reconnaît pas les Groupes d'initiatives communes (GIC). Quelles incidences cela va-t-il avoir sur les filières café et cacao ?

Michael Ndoping : Nous allons essayer de réorganiser les groupements de producteurs, car au Cameroun ce sont des petits planteurs qui interviennent dans le café et le cacao. Tant qu'ils ne fonctionnent pas en coopératives ou en groupes, ils n'ont pas assez de force de négociation vis-à-vis des acheteurs. Jusqu'à maintenant, ils fonctionnaient en GIC, qui sont des groupes informels. Or, la loi Ohada insiste pour qu'il s'agisse de coopératives qui soient conformes à des directives bien claires, que ce soit des assemblées générales, la tenue d'une comptabilité, des modes de gestion standardisés ; cela permet au producteur de pouvoir non seulement gagner sur tout ce qui est service, mais aussi de mieux vendre.

Donc la nouvelle réglementation sera la bienvenue, mais ce ne sera pas facile car les gens ont pris des habitudes de travailler dans des groupements informels. Mais nous allons nous y mettre. C'est une loi et il faudra l'appliquer en 2013. **MC**

L'usine de montage de tracteurs d'Ebolowa sera livrée en mai 2013

La société Immobiliare, adjudicataire du marché de construction d'une usine de montage de tracteurs indiens de marque Sonalika dans la ville d'Ebolowa, dans la région du Sud du Cameroun, a annoncé le 9 janvier dernier au cours d'une visite de journalistes sur le site de construction de l'usine que l'infrastructure sera livrée en mai 2013, puisqu'elle a déjà été construite à 86%. Reste seulement « *à construire la cabine de peinture. C'est la dernière pièce qui manque au puzzle* », a déclaré à la presse Cyriaque Atangana, le chef du chantier.

MÉCANISATION DE L'AGRICULTURE

Cette usine, dont la construction est financée par le gouvernement camerounais, qui veut encourager la mécanisation de l'agriculture, a été au centre d'un scandale en 2011, année initialement prévue pour la livraison du chantier. En effet, cette année-là, une centaine de tracteurs montés pendant la phase de test avaient été abandonnés dans la broussaille, sous les intempéries, à cause de l'arrêt des travaux de construction des hangars devant les abriter.

La société Immobiliare avait alors accusé le gouvernement de n'avoir pu débloquer l'argent nécessaire à la poursuite des travaux. Une descente du ministre de l'Economie sur le terrain avait conduit à un premier déblocage de 300 millions FCFA, suivi d'autres mises à disposition de financements qui ont finalement concouru à l'achèvement, en cours, des travaux. L'usine devrait avoir une capacité de montage de 1000 tracteurs, selon les prévisions du gouvernement.

MC

Sodecoton lutte contre l'exportation frauduleuse de soja vers le Nigeria

Frédéric Tsamba, responsable de la Société de Développement du Coton, en service dans le département du Mayo Tsanaga, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, a révélé lors d'une visite du préfet de ce département les 8 et 9 janvier derniers que sur les 1600 tonnes de soja attendues par la Sodecoton en 2012 dans le cadre du Programme de diversification de ses activités, l'entreprise parapublique n'a reçu qu'à peine 100 tonnes. Le gros de la production ayant été exporté vers le Nigeria, de manière frauduleuse, par les producteurs locaux, selon le quotidien gouvernemental camerounais *Cameroon Tribune*.

Pourtant, cette production de soja n'est rendue possible que grâce aux appuis financiers et aux intrants que la Sodecoton accorde aux producteurs, comme c'est le cas pour le coton. En contrepartie, renseigne-t-on à la Société de Développement du Coton, la production devrait être exclusivement vendue à la Sodecoton. Cependant, explique un producteur à l'agence Ecofin, les producteurs, après avoir reçu les appuis de la Sodecoton, préfèrent exporter leurs produits vers le Nigeria, où les prix d'achat seraient plus intéressants.

Il y a quelques années, le même phénomène avait été observé sur la production du coton, et l'implication des pouvoirs publics camerounais avait permis d'y mettre un terme. **MC**

Baisse du prix de la viande de bœuf dans les marchés du Cameroun

Après les fêtes de fin d'année et alors que certaines denrées de grande consommation comme le plantain, le poulet et le poisson continuent d'afficher des prix à la hausse, le prix du kilogramme de la viande de bœuf, lui, a légèrement fléchi. Ainsi, a pu constater l'agence Ecofin sur place, le kg de viande avec os est cédé à 2500 FCFA, contre 2700 FCFA pendant les fêtes de fin d'année (baisse de 200 FCFA, environ 10%), tandis que la même quantité de viande sans os est vendue à 3000 FCFA, contre 3500 FCFA à fin décembre, soit une réduction de 500 FCFA.

Une baisse des prix que les commerçants expliquent par la baisse de la demande, après la période faste des fêtes de fin d'année.

MC

Encore trop de déficits de production agricole, selon Yaouba Abdoulaye

« *Le Cameroun connaît d'énormes déficits de production malgré les atouts indéniables dont il dispose.* » La phrase est de Yaouba Abdoulaye, le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, qui a étayé son propos par quelques exemples : 500 000 tonnes de riz importées chaque année alors que la Société de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (SEMRY) ne produit qu'à peine 70 000 tonnes ; des importations de plus de 50% des poissons consommés au Cameroun ; 200 000 tonnes de maïs produites localement contre une demande qui représente le double de cette production ; 16 000 tonnes d'huile de palme importées chaque année pour pallier les déficits de la Socapalm, de Pamol, des Fermes suisses ; des pénuries récurrentes de gaz domestique alors que le pays dispose d'une raffinerie…

Le ministre Yaouba Abdoulaye a fait cette déclaration le 15 janvier dernier à Yaoundé lors de la cérémonie d'installation des responsables du programme agropole, qui vise à doper les productions animale et végétale, notamment dans les zones rurales du pays. A ces responsables installés dans leur fonction, le ministre délégué à l'Economie a instruit l'installation et la mise en fonctionnement d'au moins dix unités agropoles dans les six mois à venir.

MC

La production caféière camerounaise en hausse de près de 12 000 tonnes

Selon un communiqué du ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, rendu public le 17 janvier 2013 et annonçant le lancement officiel de la campagne caféière 2013-2014, la production camerounaise a augmenté au cours de la dernière campagne. Selon cet officiel, la production pour la campagne écoulée est estimée à 38 127 tonnes, contre 26 322 tonnes une campagne plus tôt. Ce qui dévoile une hausse de la production de près de 12 000 tonnes. Dans les faits, la campagne caféière a démarré le 1er octobre 2012 pour la variété arabica, et le 1er décembre 2012 pour la variété robusta.

MC

L'Etat veut régulariser l'exploitation informelle de l'or à Djoum

Le coordonnateur du Cadre d'appui et de promotion de l'artisanat minier (Capam), Paul Ntep Gwet, a annoncé l'installation à Djoum, ville minière du Sud camerounais, d'une brigade minière composée de gendarmes. Cette équipe aura pour mission principale, a-t-on appris, de combattre la vente clandestine de l'or produite dans la localité de Djoum en canalisant la production dans le circuit de vente formel, encadré par le Capam, programme gouvernemental financé sur fonds PPTE et placé sous la tutelle du Ministère camerounais des mines et de l'industrie. Selon les chiffres du Capam, 90% des 100 tonnes d'or

produites au Cameroun sont vendus aux trafiquants qui écument les zones de production.

CONSTITUER DES RÉSERVES

Le Capam, dont l'objectif est également d'asseoir la mécanisation de l'exploitation de l'or au Cameroun, et qui a déjà installé des brigades minières dans pratiquement toutes les localités minières de l'Est, a lancé l'année dernière le projet « Gold ». Celui-ci vise à acheter de l'or aux artisans afin de permettre à l'Etat du Cameroun de constituer des réserves d'or à la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

MC

Un important stock d'or dérobé dans une société minière au Cameroun

Selon les quotidiens camerounais *Mutations* et *Le Jour*, un important stock d'or a été dérobé par des bandits lourdement armés ayant attaqué dans la nuit du 29 au 30 décembre dernier la société chinoise Mindou Sàrl, qui exploite l'or dans la ville de Bétaré Oya, dans la région de l'Est du Cameroun. Le butin, annoncent les deux journaux qui citent des sources policières locales, représentait la production « *d'or d'une semaine* » de cette société.

Au début de l'année 2012, ce sont 8 kg d'or qui avaient été emportés par des bandits qui avaient attaqué la société C&K Mining, toujours dans la ville de Bétaré Oya, dans laquelle s'est intensifiée l'activité d'extraction d'or depuis 2007, année au cours le laquelle le gouvernement camerounais avait lancé l'opération de sauvetage de 13 tonnes d'or menacées d'ennoiement par les travaux de construction du barrage de Lom Pangar.

MC

Vers l'exploitation du gisement de fer de Lobé, à Kribi

Un ouvrier de Sinosteel, en Chine.

Une étude de préfaisabilité de l'exploitation du gisement de fer de Lobé, dans la ville de Kribi, au sud du Cameroun, a été présentée au gouvernement camerounais par l'entreprise chinoise Sinosteel Cam SA. Selon Fang Gao, le chargé des Relations publiques de cette entreprise chinoise, ce gisement de fer, plus connu sous la dénomination des « mamelles de Kribi », a une capacité de production de 4 millions de tonnes pour une durée de 25 ans. Au cours de cette cérémonie, le secrétaire d'Etat camerounais aux Mines a rappelé à l'entreprise chinoise que le Code minier camerounais impose aux exploitants miniers la transformation de 15% au moins de la production.

TROISIÈME GISEMENT CAMEROUNAIS

Le gisement de fer de Lobé est le troisième dont l'exploitation est projetée, après les gisements de fer de Mbalam, dans l'Est du Cameroun, qui est à cheval entre le Cameroun et la République du Congo, et celui de Nkout, dans la région du Sud, présenté comme étant la plus importante réserve de fer du Cameroun. C'est depuis 2008 que la société chinoise Sinosteel Cam SA s'intéresse au gisement de fer de Lobé.

MC

Première exportation de diamants camerounais avec plus de 600 carats

617 carats de diamants camerounais ont été exportés mercredi 16 janvier 2013 par C ank K Mining, l'entreprise coréenne qui détient depuis décembre 2010 le seul permis d'exploitation de diamants et substances connexes au Cameroun, à Mobilong, dans la région de l'Est. Ce mercredi, C and K Mining a officiellement reçu du ministre des Industries, des Mines et du Développement technologique, Emmanuel Bonde, le premier certificat national de Kimberley du pays, qui lui permet d'exporter le diamant camerounais et de le vendre sur le marché international. Le pays a déjà la possibilité d'exporter ses diamants, car le Cameroun a été admis dans le club des pays membres du processus de Kimberley en août 2012.

Choung Sung Hee, la représentante du *chairman* de C and K Mining, toute émue après la réception de ce certificat, a confié à Ecofin : « *Aujourd'hui nous sommes prêts à exporter 617 carats de diamants. Mais nous avons les capacités d'exporter 6000 carats par mois.* » Cette quantité de diamants (617 carats), qui a été évaluée par les experts camerounais, va rapporter, d'après Jean Kisito Mvogo, le secrétaire national du processus de Kimberley, près de 73 millions de francs CFA au Trésor public, soit 8% représentant la taxe *ad valorem* et 2% pour la taxe de sortie. Interrogé sur les montants à percevoir à l'avenir par le Trésor camerounais, Jean Kisito Mvogo explique qu'il est difficile de faire une évaluation. « *Il n'y a pas une corrélation rapide à faire entre les quantités et les valeurs des diamants, comme c'est le cas avec l'or. Parce que l'évaluation du diamant est complexe et demande de regarder la couleur, les formes, les impuretés, la transparence, le carat qui est le poids, le carat étant le cinquième du gramme, etc. Ce sont des données extrêmement techniques. Quel que soit mon plaisir de vous faire plaisir en donnant un montant, je ne saurais vous répondre* », a-t-il répondu.

QUANTITÉ ET QUALITÉ

Le secrétaire national du processus de Kimberley rassure cependant que le Cameroun va évaluer toutes les quantités de diamants de son sous-sol. « *Nous avons un point focal sur le site de Mobilong qui veille 24h/24 sur les quantités et la qualité des diamants qui sortent du site. Nous confrontons ces données avec ceux qui nous parviennent au Secrétariat national du processus de Kimberley, c'est en ce moment que nous évaluons la valeur marchande* », explique-t-il.

Le ministre en charge des Mines a affirmé durant cette rencontre que la traçabilité et la certification qui fondent le processus de Kimberley seront bientôt appliquées aux autres minerais qu'exporte le Cameroun. Il se félicite déjà de la plus-value que les diamants vont apporter au Trésor public camerounais. « *L'Etat, qui est propriétaire des sous-sols, travaille avec les meilleurs acteurs du moment. Qu'ils soient Camerounais ou étrangers. Actuellement, pour le diamant, c'est avec C and K Mining, une société coréenne. Ce n'est pas la nationalité qui nous intéresse, mais c'est le respect des critères imposés par le processus de Kimberley* », a-t-il affirmé.

La société Cameroon and Korean Mining, en abrégé C and K Mining, est la première société autorisée à exploiter le diamant camerounais. Elle est détenue à 10% par le Capam (Cadre d'appui et de promotion de l'artisanat minier), à 10% par l'Etat du Cameroun, à 10% par les nationaux et à 70% par la partie coréenne, notamment la Koko Enterprise. Les réserves diamantifères du Cameroun n'ont pas encore été clairement évaluées. Mais d'après Jean Kisito Mvogo, le Cameroun dispose d'un potentiel artisanal de cinq millions de carats et peut produire de manière artisanale 5000 carats par an.

BOD

50 000 tonnes métriques de gaz et 334 000 m³ de carburant à importer en 2013

Le président de la commission *ad hoc* chargée des importations des produits pétroliers au Cameroun, Ibrahim Talba Malla, par ailleurs directeur général de la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (CSPH), a rendu public le programme d'importation de ces produits pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2013.

PÉNURIES RÉPÉTÉES DE GAZ DOMESTIQUE

Selon le document dont l'agence Ecofin a pris connaissance, les importations totales de gaz domestique, techniquement appelé gaz de pétrole liquéfié (GPL), sont estimées à 50 000 tonnes métriques (TM) et représentent, selon le communiqué, « *71% de la consommation nationale* ». Le reste de la demande devant, en principe, être satisfaite par les livraisons de la Société nationale de raffinage (Sonara).

Le Cameroun fait généralement face à des pénuries répétées de gaz domestique, à cause des retards observés dans la livraison des cargaisons commandées et de la faiblesse des capacités de stockage estimées à quatre jours, selon des confidences crédibles au Ministère du commerce. Cette fois-ci, le communiqué de M. Talba Malla informe que la société publique Tradex va mettre en place, tout au long du premier trimestre 2013, « *un bateau stockeur de 20 000 TM devant sécuriser les approvisionnements de ce trimestre* ».

APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT

Alors que certaines stations-service de la capitale camerounaise se plaignaient encore en fin de semaine dernière des difficultés d'approvisionnement en carburant, un communiqué de presse publié mardi 8 janvier 2013 annonçait que le Cameroun, à partir du 7 janvier dernier, et ce jusqu'au 31 décembre 2013, a lancé une opération d'importation de « *334 000 m³, représentant le déficit sur les prévisions de livraison du marché national qu'effectuera la Sonara, dont 240 000 m³ d'essence super et 94 000 m³ de gasoil* ».

La nouvelle Sonara, qui naîtra après un investissement global de 200 milliards FCFA, pourra raffiner le pétrole brut produit localement.

A en croire le communiqué susmentionné signé par Ibrahim Talba Malla, « *ce programme des importations, susceptible de modifications, ne prend pas en compte le déficit des stocks de sécurité de 23 000 m³ de super et de 20 000 m³ de gasoil* ».

PRODUCTEUR DE PÉTROLE

Pays producteur de pétrole (96 000 barils par jour selon la SNH, Société nationale des hydrocarbures) et propriétaire d'une raffinerie (Sonara), le Cameroun reste importateur de pétrole brut et de produits pétroliers finis, à cause, d'une part, de la qualité de son pétrole lourd que ne peut raffiner la Sonara, et d'autre part des limites techniques de sa raffinerie, qui est en pleine modernisation de ses équipements depuis quelques années.

La nouvelle Sonara, qui naîtra après un investissement global de 200 milliards FCFA, pourra alors, soutiennent les experts, raffiner le pétrole brut produit localement et provoquer ainsi une baisse des prix des produits pétroliers à la pompe, lesquels subissent encore l'influence de la fluctuation des cours à l'international. **ALB**

Perenco signe un nouveau contrat de partage de production pétrolière avec l'Etat

L'Etat du Cameroun, représenté par le ministre en charge de l'Industrie et des Mines, Emmanuel Bondé, l'administrateur directeur général de la Société Nationale des Hydrocarbures, Adolphe Moudiki (photo), et le directeur général de Perenco Cameroun, Denis Clerc Renaud, ont signé le 15 janvier dernier à Yaoundé un contrat de partage de production pour la recherche pétrolière sur le bloc Moabi, dans le bassin du Rio del Rey. Les travaux de recherche, qui vont couvrir une superficie de 13 713 kilomètres, vont coûter 35 millions de dollars, soit environ 17,5 milliards FCFA.

Perenco, depuis le rachat de Total Exploration production, est le plus grand producteur de pétrole au Cameroun, avec 45 000 barils par jour, l'équivalent de près de 75% de la production journalière nationale. **ALB**

Le chiffre d'affaires de Tradex progresse de 23% en 2012

Selon un communiqué publié ce lundi 14 janvier 2013 par le président du conseil d'administration de Tradex, Adolphe Moudiki, le chiffre d'affaires de cette entreprise publique camerounaise spécialisée dans le soutage maritime, le négoce et la distribution des produits pétroliers a progressé de 23% en 2012 ; tandis que le résultat net consolidé, lui, a progressé de 6% l'année dernière. Selon le rapport d'activités présenté par le directeur général, Perrial Jean Nyodog, la société a réalisé une part de marché consommateurs et industriels de 16,5% l'année dernière, soit une progression de 43,6%.

Au terme de ce conseil, apprend-on, le budget de l'entreprise pour l'exercice 2013 a été arrêté à 25 milliards FCFA, soit 16,5 milliards FCFA pour l'investissement et 8,7 milliards FCFA pour le fonctionnement.

MC

AES Sonel annonce des coupures d'électricité en ce début d'année

Le report de l'entrée en activité de la centrale à gaz de Kribi, dans le Sud du Cameroun (voir page 16), devrait entraîner, au cours des trois premiers mois de cette année 2013, période de saison sèche, de multiples suspensions de la distribution de l'énergie électrique au Cameroun. C'est ce qu'indique le directeur général d'AES Sonel, Jean David Bilé (photo), dans une interview publiée le lundi 7 janvier 2013 dans le quotidien privé camerounais Mutations. « *Conformément à nos prévisions, la demande en énergie a continué à croître de manière soutenue et la seule solution pour couvrir l'ensemble de cette demande était d'ajouter à notre parc de production les 216 MW de la centrale à gaz de Kribi. (…) L'offre actuelle en énergie, sans l'électricité de Kribi, ne sera pas en mesure de couvrir la demande des familles et de l'industrie. Nous allons examiner avec les pouvoirs publics les solutions de production et de gestion de la demande qui permettraient de réduire l'impact de cette situation sur les consommateurs* », confie au journal le DG de l'entreprise chargée de la production, du transport et de la distribution de l'énergie électrique au Cameroun. **AE**

Le gouvernement camerounais satisfait des travaux de construction de la centrale à gaz de Kribi

Le ministre camerounais de l'Energie et de l'Eau, Basile Antangana Kouna, a effectué le 10 janvier 2013 une visite sur le site de construction de la centrale à gaz de Kribi, dans le

Hans Francis Simb Nag, directeur général de KPDC.

Sud du Cameroun, afin de constater *de visu* l'achèvement de la construction de cette infrastructure énergétique, dont un communiqué de Kribi Power Developpement Company (KPDC), l'entreprise chargée de sa construction, a annoncé, il y a peu, la fin des travaux.

LIVRAISONS DE GAZ

Au terme de la visite, le membre du gouvernement s'est dit satisfait du travail abattu, même si cette centrale ne peut pas encore entrer en activité du fait du retard accusé par la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) dans la fourniture du gaz à cette infrastructure thermique. Des livraisons de gaz qui ne pourront pas avoir lieu, selon la SNH, avant février 2013, alors qu'elles étaient prévues dès le 21 décembre 2012. La centrale à gaz de Kribi a coûté 173 milliards FCFA. Cette infrastructure va permettre d'injecter dans le réseau électrique camerounais 216 MW supplémentaires.

VERS L'EXTENSION DE LA CENTRALE

Basile Atangana Kouna a également instruit le directeur général de KPDC, Hans Francis Simb Nag, de lancer des études pour l'extension de cette infrastructure énergétique. En effet, apprend-on des experts de KPDC, la centrale à gaz de Kribi dispose d'une capacité extensible à 330 MW. L'instruction du ministre Atangana Kouna vise donc à permettre à la centrale de passer d'une capacité de production de 216 MW à une capacité de 330 MW d'énergie électrique, soit un surplus de production de 114 MW pour le Cameroun.

UN VASTE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE

Le Cameroun, deuxième potentiel hydroélectrique en Afrique derrière

la RDC, souffre d'un déficit criard qui, selon le Ministère de l'économie, fait perdre un demi-point de croissance au pays chaque année. Depuis l'année dernière, le gouvernement camerounais et ses partenaires ont lancé un programme de construction de barrages (Lom Pangar et Memve'ele) et de centrales (Kribi, Dibamba) pour pallier ce déficit.

MC

SELON LA SNH, C'EST LA PLUVIOMÉTRIE QUI BLOQUE LA CENTRALE À GAZ DE KRIBI

Sur les 18 km du gazoduc devant permettre d'alimenter la centrale à gaz de Kribi, à ce jour il reste « *à enfouir 600 mètres et à effectuer les raccordements du gazoduc à l'usine de traitement d'une part, et à la centrale de Kribi d'autre part* », explique Nwatchok Yakan, le directeur de la stratégie et du développement de la Société Nationale des Hydrocarbures, entreprise publique dont le mandat est de fournir le combustible à la centrale construite par KPDC.

A en croire la même source, qui s'exprime sur le retard annoncé dans l'approvisionnement de la centrale de Kribi en gaz naturel (prévu pour fin décembre, il ne sera possible qu'en février), « *plutôt que de retard, je parlerais de cas de force majeur. Les travaux de construction du gazoduc ont été fortement perturbés par la très forte pluviométrie observée durant les mois de septembre, octobre et novembre derniers. Selon les experts, c'est la plus forte pluviométrie jamais observée dans la région de Kribi depuis sept ans. Et par temps de pluie, il est très difficile de creuser les tranchées qui doivent accueillir le gazoduc, parce que les engins s'embourbent. Bien plus, il est impossible d'effectuer la soudure des tubes du gazoduc. Cette situation a donc fortement ralenti les travaux.* » Et ce haut responsable de rassurer que l'approvisionnement de la centrale en gaz va pouvoir se faire avant la fin du mois de février prochain.

L'entrée en activité de la centrale à gaz de Kribi permettra d'injecter dans le réseau électrique camerounais 216 MW supplémentaires, afin de répondre à une demande de plus en plus pressante en énergie électrique.

Sogea-Satom construira le 2ème pont sur le Wouri pour 84,5 milliards FCFA

Le ministre camerounais des Travaux publics, Patrice Amba Salla, a annoncé que le marché de la construction du second pont sur le Wouri à Douala a été attribué de gré à gré au groupement d'entreprises françaises Sogea-Satom (du groupe Vinci) pour un montant hors taxes de 84,5 milliards FCFA. A en croire ce membre du gouvernement, l'accord gouvernemental pour lui autoriser à passer ce marché de gré à gré lui a été donné le 12 décembre 2012 par le Ministère des marchés publics.

LA POIRE EN DEUX

L'appel d'offres pour la construction de cette infrastructure, attendue depuis au moins vingt ans, avait déjà été déclaré infructueux début décembre dernier par le ministre Amba Salla. Ce qui avait provoqué un tollé dans l'opinion publique camerounaise, des rumeurs faisant alors état de manœuvres de corruption ayant émaillé le dépouillement des offres. L'on accusait notamment le ministre Amba Salla d'avoir manœuvré auprès de la commission de passation des marchés de son département ministériel pour l'attribution du marché à la société Razel, tandis que les faveurs de la présidence de la République et de l'Agence française de développement (AFD), le financier du projet qui a mis à disposition une enveloppe de 110 milliards FCFA, allaient en faveur du groupement Sogea-Satom.

Le ministre Amba Salla explique que l'appel d'offres avait été annulé parce que l'offre du mieux-disant dépassait de 9 milliards FCFA l'enveloppe globale du projet. Des négociations engagées après l'annulation de l'appel d'offres ont permis de réduire l'offre du mieux-disant de 4,5 milliards FCFA, tandis que le gouvernement camerounais a décidé de rallonger sa propre contribution de 4,5 milliards FCFA, afin de rendre enfin possible le démarrage de ce projet annoncé depuis des lustres.

BOD

La BDEAC investit 25 milliards FCFA dans la construction de la route Kumba-Mamfé

25 milliards FCFA. C'est le montant que la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale a décidé de mettre dans la cagnotte de la construction de la route allant de Kumba à Mamfé, dans la région du Sud-Ouest du Cameroun. Ce tronçon routier devrait ouvrir sur la route Kumba-Douala, et relier ainsi la capitale économique du Cameroun au Nigeria.

Le financement de cette route, renseigne-t-on à la BDEAC, fait partie des projets prioritaires de cette institution de financement sous-régionale qui, indique son président Michael Adandé, va davantage investir dans les projets d'infrastructures dans la zone couverte par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), dans le cadre des projets intégrateurs. Ceci afin de faire de la Cemac « *un seul ensemble* ». C'est dans cette optique que la BDEAC s'investit également, par exemple, dans la construction de la route Sangmélima (Cameroun) - Ouesso (Congo).

La BDEAC va davantage investir dans les projets routiers de la zone Cemac.

AE

Herakles Farms désigne un ancien du WWF Cameroun pour s'occuper de la durabilité environnementale

L'entreprise agricole américaine Herakles Farms, qui envisage d'exploiter une plantation de palmiers à huile sur 73 000 hectares dans la région du Sud-Ouest, au Cameroun, a désigné le 14 janvier 2013 le docteur Atanga Ekobo, ancien coordonnateur de programmes du World Wide Fund for Nature (WWF), aux fonctions de vice-président de la conservation au Cameroun.
Egalement connue sous le nom Sithe Global Sustainable Oils Cameroon (SGSOC), Herakles Farms, également présente au Ghana et accusée par des acteurs de la société civile camerounaise de ne pas respecter les normes environnementales, veut montrer sa volonté de prendre en compte la durabilité environnementale. Selon le communiqué publié à cet effet, cette désignation « *est l'une des nombreuses mesures prises par Herakles Farms en vue de renforcer ses capacités internes destinées à la sauvegarde de l'environnement, à l'heure où l'entreprise continue de s'efforcer de mettre en œuvre les normes écologiques les plus strictes pour son projet commercial d'huile de palme* ».

> **Cette désignation « *est l'une des nombreuses mesures prises par Herakles Farms en vue de renforcer ses capacités internes destinées à la sauvegarde de l'environnement.* »**

Le président directeur général de Herakles Farms, Bruce Wrobel, veut convaincre les ONG de ses bonnes intentions environnementales.

PLUS DE 20 ANS POUR LE WWF

Natif du Cameroun, le docteur Ekobo a obtenu sa licence en sciences naturelles à l'Université de Yaoundé en 1983, et son doctorat en biologie de conservation à l'Université du Kent (Angleterre) en 1995. Herakles Farms relève qu'Atanga Ekobo a travaillé plus de vingt ans pour le World Wide Fund for Nature (WWF) au Cameroun, où, ces dix dernières années, il a exercé les fonctions de coordonnateur du programme WWF pour les forêts côtières. « *Au WWF, le docteur Ekobo a concentré ses activités sur des programmes et des études dans la région Sud-Ouest du Cameroun, lieu actuel du projet commercial de Herakles Farms pour l'huile de palme* », indique le communiqué de l'entreprise.

« *ENCORE TROP JEUNE* »

Le 6 septembre 2012, le Centre pour l'environnement et le développement (CED), qui dénonçait le retrait de l'entreprise américaine de la Table ronde sur l'huile de palme responsable (RSPO), une organisation mise en place en 2004, avait affirmé dans un communiqué que « *l'attitude de la compagnie montre que la durabilité n'a jamais fait partie de sa culture. On note en effet un grand décalage entre le discours de la compagnie, très favorable à l'environnement et aux populations, et ses pratiques, indignes d'une société envisageant de cohabiter pacifiquement pendant 99 ans avec des communautés.* » Le président directeur général de Herakles Farms, Bruce Wrobel, dans un communiqué de presse rendu public le 9 septembre 2012, avait donné les raisons de son retrait du processus. « *C'est simplement parce que la RSPO, en tant qu'organisation, est encore trop jeune et ne dispose pas du personnel technique clé pour mener à bien sa mission d'aider les intervenants dans l'examen des projets adaptés à la culture du palmier à huile* », avait-il expliqué.
Reste à savoir si l'initiative d'Herakles Farms de désigner un Camerounais, ancien du WWF, va calmer les opposants, et surtout amener l'entreprise à respecter les normes environnementales.

Beaugas-Orain Djoyum

2500 emplois en vue dans un projet d'énergie solaire au Cameroun

Du 3 au 5 janvier derniers à Douala, près d'un millier de jeunes Camerounais ont été invités à un test de recrutement à Douala, à l'effet d'intégrer le programme dénommé « centrales photovoltaïques Cameroun 2020 ». Il s'agit d'un projet gouvernemental de construction de mini centrales à énergie solaire visant à desservir 250 localités du pays, et qui va coûter 580 milliards FCFA.

Le projet est exécuté par la société Fides Gestion, et va permettre de produire 500 MW d'énergie supplémentaires dans un pays où le déficit énergétique fait perdre un demi-point de croissance à l'économie chaque année, selon les statistiques officielles. Pays peuplé en majorité de jeunes, le Cameroun revendique officiellement un taux de chômage de 13%, et un taux de sous-emplois de 70%.

MC

Le Cameroun interdit l'importation de téléviseurs et ordinateurs à tube cathodique

Depuis le 1er janvier 2013 est entrée en vigueur sur l'ensemble du territoire camerounais la mesure gouvernementale interdisant les importations de téléviseurs et ordinateurs à tube cathodique. Il s'agit, explique-t-on, « *d'appareils légèrement bombés à l'avant, avec une grosse protubérance à l'arrière* ». Cette interdiction est contenue dans le décret signé par le Pre-

mier ministre camerounais, Philémon Yang, le 20 novembre 2012, et « *fixant les modalités et le calendrier de la migration de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique* ». L'interdiction d'importation sur le territoire camerounais des ordinateurs et téléviseurs à tube cathodique devrait permettre de vulgariser les écrans dits « plasma », encore considérés comme des produits de luxe et dont les prix demeurent encore élevés par rapport au niveau de vie du Camerounais moyen.

AE

La société Hysacam porte son capital social à 5 milliards FCFA

Entreprise camerounaise spécialisée dans l'assainissement urbain, la société dénommée Hygiène et Salubrité du Cameroun (Hysacam) vient de procéder à une augmentation substantielle de son capital social. Selon un communiqué rendu public fin 2012, le conseil d'administration de l'entreprise annonce que « *suivant l'expédition du 2 juillet 2012, dûment authentifiée par Maître Nkoue Fonkoua Marie Louise, les actionnaires de la société ont décidé : d'augmenter le capital social d'un milliard FCFA pour le porter de 4 milliards à 5 milliards FCFA par incorporation du compte courant bloqué de la société CEF SARL, actionnaire de la société Hysacam, de modifier les statuts de la société. Dépôt dudit acte effectué au greffe du tribunal de première instance de Douala.* »

AE

Un nouveau départ pour Camair-Co

Le président de la République du Cameroun, Paul Biya, a signé le jeudi 3 janvier 2013 un décret nommant au poste de directeur général de la Cameroun Airlines Corporation (Camair-Co) le Néerlandais Boertien Matthijs Johannes. Il remplace à ce poste son compatriote Alex van Elk, dont le mandat est arrivé à expiration en juillet 2012. Boertien Matthijs Johannes est l'ancien directeur d'exploitation de Camair-Co, qui avait démissionné de ses fonctions en juillet dernier, comme nombre d'autres hauts responsables de cette compagnie aérienne publique.

DÉPÔT DE PLAINTE

La nomination du nouveau DG de Camair-Co intervient dans un contexte marqué par un malaise général au sein de la compagnie. En effet, en décembre dernier, le Syndicat des employés du transport aérien du Cameroun avait déposé une plainte devant le tribunal de Grande instance du Wouri, à Douala, contre le directeur général de l'époque. Selon le document déposé devant la juridiction sus-évoquée par maître Kengoum Célestin, avocat au barreau du Cameroun, le Néerlandais Alex Van Elk, qui présidait alors aux destinées de Camair-Co, est accusé de « *détournements de deniers publics* » et de « *non-respect du code des marchés en vigueur* » au Cameroun, autant de récriminations contenues dans un rapport publié en juin 2012 par le cabinet d'experts comptables Okala and Partners en sa qualité de commissaire aux comptes de Camair-Co.

En fait de détournements de deniers publics, et prenant appui sur le rapport susmentionné, le syndicat que dirige Eyango Jong accuse le désormais ex-DG de Camair-Co de s'être octroyé « *des avantages financiers non prévus dans son contrat de travail* ». De plus, apprend-on encore, Alex Van Elk a « *perçu un salaire mensuel de 18 millions FCFA, alors que son contrat ne prévoit que 11,3 millions FCFA* ». Mais, dans une interview accordée au quotidien *Le Messager*, Alex Van Elk avait démenti toutes ces allégations en indiquant clairement que son salaire était conforme à ce qui était prévu dans son contrat et qu'il n'y avait rien de plus.

50% DES OBJECTIFS 2012

Créée en décembre 2005, Camair-Co n'a effectué son vol inaugural que le 28 avril 2011, après une démission fracassante de son premier directeur général, le Français Gilbert Mitonneau. Depuis son lancement il y a bientôt deux ans, la compagnie nationale camerounaise, née sous les cendres de la Camair, a visiblement du plomb dans l'aile. A titre d'exemple, le rapport du cabinet Okala de juin 2012 révèle que l'entreprise ne vit que grâce aux perfusions financières du gouvernement, et devrait atteindre à peine 50% de ses objectifs de l'année 2012. Ce d'autant que, affirme le ministre des Transports Robert Nkili, l'ensemble de la subvention accordée jusqu'ici à Camair-Co par l'Etat s'élève à 30 milliards FCFA, alors que les dépenses actuelles de l'entreprise culminent à 45 milliards FCFA.

Robert Nkili, a expressément instruit le nouveau DG de Camair-Co de réduire « *l'endettement abyssal* » de la compagnie, sans indiquer le montant global de cette dette.

RÉDUIRE « *L'ENDETTEMENT ABYSSAL* »

Le ministre camerounais des Transports, Robert Nkili, a expressément instruit le nouveau DG de Camair-Co de réduire « *l'endettement abyssal* » de la compagnie, sans indiquer le montant global de cette dette. L'on se souvient cependant que lors de la session budgétaire à l'Assemblée nationale en novembre dernier, le ministre des Transports, interrogé sur les difficultés de Camair-Co, avait indiqué que, seulement vis-à-vis de l'Agence pour la sécurité et la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar, Camair-Co était endettée à hauteur de 600 millions FCFA. L'on se souvient aussi qu'en novembre dernier, la compagnie nationale aérienne camerounaise avait été exclue de la Chambre de compensation pour non-respect de ses engagements vis-à-vis des partenaires.

Outre la réduction de l'endettement ce cette compagnie que le ministre Nkili n'a pas hésité à qualifier de « *gouffre financier [l'Etat y a injecté 45 milliards FCFA depuis le lancement de la compagnie]* », il a été prescrit au nouveau DG de mettre fin « *aux dépenses de prestige qui sont en inadéquation avec les objectifs de la compagnie* », de « *revoir des contrats qui sont chers afin qu'ils soient compatibles avec la trésorerie de l'entreprise* », de « *ramener la confiance au sein de l'entreprise* » et vis-à-vis des clients.

MC

LES PARLEMENTAIRES INQUIETS POUR CAMAIR-CO

« *La politique managériale et commerciale approximative (…) ne permet ni d'assurer un taux de remplissage acceptable des avions, encore moins une réduction des charges d'exploitation.* » C'est ainsi que la Commission des finances de l'Assemblée nationale, dans son rapport 2012, dont l'agence Ecofin a eu copie, résume la situation qui prévaut au sein de la compagnie aérienne nationale camerounaise, la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co). Selon ces parlementaires camerounais, cette « *situation est préoccupante* », d'autant plus que la compagnie fait face, souligne le rapport, « à de nombreuses difficultés », à l'instar des démissions de cadres, des arriérés dus à son partenaire technique Lufthansa, qui ont entraîné la sortie de la compagnie de la Chambre de compensation.

Le Cameroun invite Bharti Airtel, Maroc Telecom ou TSI à persévérer

Le ministre camerounais des Postes et des Télécommunications, Jean-Pierre Biyiti bi Essam, a indiqué que le Cameroun ouvre ses portes aux grandes compagnies étrangères du secteur des télécoms et des TIC. « *A ceux qui frappent à la porte, qui veulent être opérateur dans le secteur des P&T&TIC, ou jouir d'une concession, je dis ceci : N'hésitez pas, n'hésitez plus, il n'y a pas de honte à faire partie du secteur des postes et télécommunications/TIC, bien au contraire, mais pourvu que vous vous soumettiez aux lois de la République qui gouvernent ce secteur*

« A ceux qui frappent à la porte, qui veulent être opérateur dans le secteur des P&T&TIC, ou jouir d'une concession, je dis ceci : N'hésitez pas, n'hésitez plus ! »

névralgique ; secteur qui cesserait d'être profitable si le désordre venait à s'y installer, ce qu'en tout cas pour ma part je ne saurais tolérer », a-t-il déclaré, sans préciser les noms des entreprises, lors de la cérémonie de présentation des vœux de son département ministériel.

Jean-Pierre Biyiti bi Essam : « *Je n'aurai de cesse de clamer qu'il nous faut un penser nouveau,* a New thinking. *C'est la condition du progrès.* »

LA COLÈRE DE CERTAINS

L'on se souvient qu'à la suite de l'appel d'offres international pour la sélection d'un troisième opérateur privé de téléphonie mobile, quatre entreprises avaient été sélectionnées. Maroc Telecom, Viettel Group, Bharti Airtel et TSI. Ils étaient d'ailleurs neuf au départ. Finalement, en décembre 2012, Viettel avait été choisi, soulevant la colère de certains, comme TSI qui n'a pas hésité à contester publiquement ce choix.

Avec ces déclarations, le ministre donne l'impression que le marché de la téléphonie mobile reste ouvert et qu'il y a encore possibilité pour ces entreprises d'avoir une place sur le marché de la téléphonie mobile au Cameroun. Mais c'est toujours le même ministre qui avait déclaré qu'il était possible que l'exclusivité de la 3G soit accordée à Viettel pendant quelques années, le temps que l'entreprise puisse s'installer et commencer à rentrer dans ses investissements. Or, Viettel affirme que ses activités seront lancées au Cameroun en 2014. Ce qui pourrait indiquer qu'un autre opérateur privé ne peut être admis qu'après 2014. D'où les interrogations sur les intentions réelles de Jean-Pierre Biyiti bi Essam. Celui-ci a d'ailleurs invité ses collaborateurs à travailler dans un esprit nouveau. « *Je n'aurai de cesse de clamer qu'il nous faut un penser nouveau,* a New thinking. *C'est la condition du progrès* », a-t-il proposé.

ME

Samuel Eto'o désigne le Français Hervé Perrin comme nouveau DG de Set'Mobile

Hervé Perrin est le nouveau directeur général de Set'Mobile, l'opérateur mobile virtuel d'Eto'o Telecom SA, la société du capitaine des Lions indomptables du Cameroun. Le Français remplace son compatriote Charles Gueret, muté le 5 septembre 2011 au terme d'un conseil d'administration. Depuis lors, c'était Jean-Bosco Massoma, le directeur administratif et financier, qui assurait l'intérim. Annoncé depuis décembre 2012, le nouveau DG, qui a déjà pris service à Douala, aura pour mission de relever la tête de Set'Mobile, qui a lancé ses activités en juillet 2012, en collaboration avec Orange Cameroun.

PLUSIEURS DIFFICULTÉS

La société rencontre en ce moment plusieurs difficultés. Qualité du service, tarification, mouvements d'humeur des partenaires commerciaux… les problèmes à régler sont nombreux.

En début d'année 2013 d'ailleurs, cinq des huit distributeurs exclusifs des produits Set'Mobile ont stoppé leur distribution de cartes de recharge aux points de vente. Pour eux, l'activité ne rapporte pas encore, et ils ne sont pas encore rentrés dans leurs investissements. Bon nombre de Camerounais n'ont pas adopté Set'Mobile car sa tarification n'est pas différente de celle des opérateurs existants. « *Eto'o a été trompé par Orange ; il s'est fait avoir. Il a très mal négocié les tarifs. On n'a pas besoin de sortir de HEC pour comprendre qu'il aurait fallu par exemple qu'il achète la minute à Orange à 30 FCFA, ce qui lui aurait permis de la vendre à son client à 40, soit 20 FCFA de moins qu'Orange* », commentait récemment le chroniqueur d'*Equinoxe Radio*, Jean-Vincent Tchienehom.

Mais en ce moment, Set'Mobile s'est lancé dans une campagne de communication où elle propose de

nouveaux tarifs, mais toujours pas très différents de ceux des opérateurs actuels. La tâche du nouveau DG ne sera donc pas aisée.

B-O. D.

Téléphonie mobile : vers des sanctions contre MTN et Orange Cameroun

Les membres du conseil d'administration de l'Agence de régulation des télécommunications au Cameroun (ART), réunis au cours de la 30ème session du conseil d'administration de cette structure publique

camerounaise, ont constaté « *la dégradation de la qualité de service offerte par les opérateurs de téléphonie mobile pour laquelle la procédure de sanction est en cours* ». C'est ce que révèle le communiqué ayant sanctionné ces assises de l'ART, et qui a été publié fin décembre 2012 dans le quotidien gouvernemental camerounais.

NOUVELLE CONCURRENCE

En rappel, depuis la privatisation de la société publique de téléphonie mobile au Cameroun en 1999, le marché du mobile est contrôlé par MTN Cameroun et Orange Cameroun, qui affronteront bientôt une nouvelle concurrence avec l'octroi, le 10 décembre dernier, d'une licence d'exploitation de la téléphonie mobile à la société vietnamienne Viettel. **ME**

Cameroun : la finance islamique au service de projets locaux

Au cours d'une journée d'information organisée fin décembre 2012 à Yaoundé, la Société Islamique de Développement du secteur privé (SID), branche privée du groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), a signé un accord de partenariat avec la banque camerounaise Afriland First Bank. Cet accord vise à promouvoir les produits bancaires islamiques au Cameroun et à financer les projets des entreprises et PME locales.
Pour bénéficier des financements de la SID, les projets doivent avoir un caractère privé, avec un capital détenu à hauteur d'au moins 51% par des investisseurs privés du pays concerné. Ces projets doivent aussi avoir une bonne conception technique basée sur une étude de faisabilité dégageant une rentabilité financière suffisante, avec un impact positif sur le développement économique et social. « *Les modes de financement utilisés par la SID sont essentiellement constitués du crédit-bail, de la vente à tempérament et du financement de la fabrication de biens sur commande. Cette branche de la BID accorde actuellement une priorité aux secteurs industriel et agro-industriel, aux télécommunications, aux projets d'infrastructures financés et exécutés par le secteur privé et aux services de santé privés* », écrit le quotidien gouvernemental.

B-O.D.

Le PDG du groupe Axa en visite au Cameroun

Selon un communiqué de presse rendu public le 15 janvier 2013 par la filiale camerounaise du groupe d'assurances Axa, Henri de Castries, le président directeur général du groupe leader mondial du secteur des assurances a entamé le 15 janvier une tournée en Afrique, pour une visite de travail au sein de ses quatre filiales africaines du Cameroun, du Gabon, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal.

Le PDG du groupe Axa a rencontré ses collaborateurs, des officiels camerounais et des clients. Il fut question, au cours de la rencontre avec les employés d'Axa, de présenter le projet « Ambitions 2015 » du groupe Axa, qui « *vise une croissance forte et maîtrisée du chiffre d'affaires avec une amélioration du résultat net* ».
Présent au Cameroun depuis plus de 50 ans, Axa assurances Cameroun revendique un effectif de 93 employés et un capital social de 2,083 milliards FCFA. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 11,2 milliards FCFA en 2012, en hausse de 3% par rapport à 2011.

MC

Le vice-président Afrique de MoneyGram au Cameroun

Hervé Chomel, vice-président Afrique de MoneyGram, était au Cameroun début janvier 2013. Il était accompagné de Thierry Delpech, directeur régional MoneyGram Afrique et océan Indien, et de Sabine Bauchau, directeur marketing pour l'Afrique. Après une série de discussions à Yaoundé avec les responsables d'Afriland First Bank, d'Express Union et des Ets Charly, l'équipe s'est déplacée à Douala pour des rencontres similaires avec les autres partenaires. Le clou de cette visite fut l'inauguration, à Mbanga, du 20 000ème point de MoneyGram en Afrique. Le vice-président Afrique de MoneyGram profita de l'occasion pour revenir sur la problématique du transfert d'argent, et surtout de l'implication de MoneyGram dans les activités sociales.
MoneyGram est une société de transfert d'argent qui dispose d'un large réseau de plus de 293 000 points de vente répartis dans 197 pays et territoires. En Afrique, MoneyGram est présent depuis quinze ans et totalise à ce jour un réseau de 20 000 points de vente répartis dans 50 pays. Au Cameroun, MoneyGram compte un total de 700 points de vente.

AE

Le doyen des gouverneurs de la BEAC est mort

Jean-Félix Mamalépot, 72 ans et recordman de la longévité (17 ans) au poste de gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), est décédé le 11 décembre 2012 à Paris, en France. Lors de la célébration des festivités commémorant les 40 ans de la BEAC, les 21 et 22 novembre derniers, à Malabo, en Guinée équatoriale, M. Mamalépot, bien qu'invité, n'avait pas fait le déplacement de la capitale équato-guinéenne pour cause de « *maladie* », avait annoncé l'actuel gouverneur, Lucas Abaga Nchama, à l'ouverture de la cérémonie.

Nommé à la tête de la banque centrale en 1990, cet économiste de nationalité gabonaise n'avait été débarqué de la tête de la Banque centrale des Etats membres de la Cemac qu'en 2007, après avoir conduit trois mutations des billets de banque en circulation dans la zone Cemac. Figure emblématique de la zone franc, il est aussi l'un des artisans de la dévaluation du franc CFA en 1994, du lancement des activités de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale, la BEAC assurant jusqu'ici la fonction de dépositaire central de ce marché financier. Son départ de la BEAC coïncide avec le lancement d'une batterie de réformes demandées et pilotées par le chef de l'Etat de la République de Guinée équatoriale, avec lequel M. Mamalépot n'était pas en très bon terme.

Mais dès 2009, le nom de M. Mamalépot sera cité dans l'affaire des détournements de plus de 16 milliards FCFA au bureau extérieur de la BEAC de Paris (BEP). L'ancien gouverneur, jusqu'à son décès, était présenté comme un potentiel client de la justice gabonaise, au cas où les autorités décideraient de faire payer leurs responsabilités aux auteurs et complices des détournements au BEP.

MC

La BDEAC va lancer un emprunt obligataire de 70 milliards FCFA en 2013

La Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) va repartir sur le marché financier de la zone Cemac en 2013. Selon le président de cette institution de financement du développement dans la zone Cemac, cette opération va permettre à la BDEAC de mobiliser davantage de ressources financières, afin de faire face aux besoins de financements de ses clients.

Pour rappel, en 2010 la BDEAC avait déjà lancé, avec succès, un emprunt obligataire de 30 milliards FCFA. L'opération s'était déroulée dans les deux bourses qui se font concurrence dans la zone Cemac, à savoir la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), basée à Libreville, au Gabon, et la Douala Stock Exchange (DSX), logée dans la capitale économique du Cameroun.

AE

En 2013, 30% du budget national seront consacrés à l'investissement

Le ministre camerounais des Finances, Alamine Ousmane Mey, a indiqué dans une interview publiée par le quotidien public camerounais que, sur l'enveloppe budgétaire nationale de 3236 milliards FCFA adoptée le 9 décembre dernier par l'Assemblée nationale camerounaise, 30% seront consacrés à l'investissement. C'est la première fois depuis au moins vingt ans que cette proportion du budget national est affectée aux dépenses d'investissement, qui n'ont pas souvent excédé, reconnaît le ministre des Finances, 20%.

« *Le budget d'investissement a progressé et atteint aujourd'hui 30%, contre environ 20% par le passé. C'est un signal clair que nous nous tournons résolument vers la qualité de la dépense, qui va permettre à notre économie de bénéficier davantage d'infrastructures* », déclare le ministre Ousmane Mey.

MC

594 milliards FCFA collectés par la Douane camerounaise en 2012

Mme Minette Libom Li Likeng, directeur général des Douanes, a annoncé fin décembre au cours d'une « Soirée des partenaires » à Douala que la Douane camerounaise a collecté 594 milliards FCFA de recettes pour le compte de l'exercice budgétaire 2012. Une somme qui correspond à une réalisation à 108% des objectifs assignés à cette administration qui avait pour obligation, selon la Loi de finances 2012, d'apporter 550 milliards FCFA dans les caisses de l'Etat.

Le directeur général des Douanes du Cameroun a par ailleurs précisé que ces 594 milliards FCFA ne prennent pas en compte les 66 milliards FCFA de droits et taxes dus à la Douane par l'administration publique camerounaise.

MC

Le Cameroun capte 0,01% des investissements directs étrangers

Selon la directrice générale (DG) de l'Agence de promotion des investissements du Cameroun (API), Marthe Angeline Minja, le Cameroun capte seulement 0,01% des investissements directs étrangers (IDE) dans le monde, dont la majorité est orientée vers le secteur extractif, notamment l'exploitation pétrolière. La DG de l'API a fait cette révélation lors de la toute première réunion du comité interministériel chargé de la mise en place d'une politique nationale des investissements au Cameroun.

Selon une enquête sur l'attractivité des investissements en Afrique présentée en fin d'année dernière par le cabinet Ernst & Young devant les opérateurs économiques, les diplomates et les autorités publiques camerounaises, le nombre de projets d'investissements directs étrangers en Afrique s'est accru de 27% de 2010 à 2011 et a enregistré un taux de croissance annuel de près de 20% depuis 2007.

AE

En 2013, la BEAC prévoit un taux de croissance de 5,8% en zone Cemac

D'après les prévisions économiques de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), la croissance économique s'établirait à 5,8% en 2013 dans la zone Cemac, contre 5,6% en 2012.
L'inflation, qui s'est accentuée en cette fin d'année à 3,5%, dépassant la barre maximale des 3%, va se stabiliser à 3% en 2013. En clair, sur le marché, on observera une relative baisse des prix des denrées en 2013. Ce sont là quelques estimations du Comité de politique monétaire de la BEAC, qui a tenu fin décembre sa quatrième et dernière session ordinaire de l'année 2012.

CONDITIONS INCHANGÉES

Le CPM fonde ses prévisions sur le profil de la production pétrolière, le rythme de mise en œuvre des projets dans les secteurs miniers, énergétiques et des infrastructures, et enfin une bonne tenue des finances publiques et de la monnaie. Par ailleurs, d'après le CPM, le solde budgétaire, base engagements, hors dons, afficherait un excédent de 3,1% du PIB, contre 1,4% en 2012, tandis que le déficit du solde extérieur courant reviendrait à 3,5% du PIB, contre 5,2% en 2012.
Compte tenu de tous ces éléments, le CPM a décidé de maintenir inchangées les conditions d'intervention de la BEAC appliquées aux banques, les coefficients de réserves obligatoires et le taux de rémunération de ces réserves, et les taux d'intérêt sur les placements publics. **AE**

Le Minefi va émettre des titres publics pour 250 milliards FCFA en 2013

Selon un calendrier prévisionnel des opérations mis à la disposition de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) par le ministre camerounais des Finances Alamine Ousmane Mey, et dont l'agence Ecofin a eu copie, l'Etat du Cameroun va émettre cette année sur le marché des titres publics de la Banque centrale des Etats de la Cemac des titres du Trésor pour un montant total de 250 milliards FCFA, dont 100 milliards FCFA en bons du Trésor (titres de créance à court terme) et 150 milliards FCFA en obligations du Trésor (titres de créance à moyen et long termes).
L'Etat du Cameroun est le principal animateur du marché des titres publics de la BEAC, qui a été lancé en 2011, avec une levée de fonds de 50 milliards FCFA. Le pays est reparti sur ce marché l'année dernière et a, à nouveau, réussi à lever au total 110 milliards FCFA.
Mais c'est en 2010 que l'Etat du Cameroun a inauguré la politique de diversification des sources de financement de son budget, à travers le lancement d'un emprunt obligataire qui a permis de mobiliser 200 milliards FCFA en 15 jours à la Douala Stock Exchange (DSX), la bourse des valeurs mobilières du pays, située dans la capitale économique. L'argent sert à payer la contrepartie de l'Etat dans les projets structurants en cours dans le pays.

MC

L'Etat du Cameroun a émis des bons du Trésor pour 110 milliards FCFA en 2012

Le marché des titres publics de la Banque des Etats de l'Afrique centrale, inauguré au dernier trimestre de l'année 2011 par l'Etat du Cameroun, a encore permis cette année au gouvernement camerounais de mobiliser 110 milliards FCFA à travers l'émission successive de bons du Trésor assimilables. C'est le décompte effectué par le Ministère des finances en cette fin d'année.
Selon ce département ministériel, si aux 110 milliards FCFA recueillis cette année l'on ajoute les 50 milliards FCFA obtenus sur ce même marché fin 2011, la cagnotte de la contribution des titres publics au financement du budget de l'Etat du Cameroun est déjà de 160 milliards FCFA en deux ans.
Cette année, selon la nouvelle Loi de finances, l'Etat va repartir sur le marché financier pour tenter de lever 250 milliards FCFA. **AE**

Le guide de

CRÉER UNE SOCIÉTÉ AU CAMEROUN

Bâtiment CFCE.

Centre régional des impôts du Centre.

Sopecam.

CFE tribunal de Yaoundé.

Le notaire.

Le détail de chaque opération : http://cameroun.eregulations.org

l'investisseur

LES 15 ÉTAPES OBLIGATOIRES

Préparation des documents

01) Achat de timbres fiscaux
02) Demande de statuts notariés et obtention de l'attestation de constitution de la société
03) Ouverture d'un compte pour société en création
04) Dépôt du capital social à la banque
05) Obtention de l'attestation de dépôt du capital social
06) Signature des statuts notariés
07) Retrait des statuts notariés et de la déclaration de souscription et de versement

Enregistrement du dossier

08) Constitution du dossier CFCE (Centre des formalités de création des entreprises)
09) Obtention du bulletin d'émission de créances sociales
10) Paiement des bulletins d'émission
11) Paiement des frais d'immatriculation au Registre du commerce
12) Dépôt du dossier CFCE
13) Retrait des pièces attestant la création de l'entreprise

Publication dans un journal d'annonces légales

14) Dépôt de l'annonce légale pour publication
15) Paiement des frais de publication de l'annonce légale

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- 27 500 XAF (pour les frais d'immatriculation au RCCM - personne morale)
- 27 500 XAF (pour l'annonce légale)
- 15 000 XAF (pour les débours)
- 10 000 XAF (pour l'ouverture du dossier)
- 6000 XAF (pour les timbres fiscaux et les frais divers des impôts)
- 5000 XAF par exemplaire (de déclaration de souscription de capital)
- 400 XAF (pour l'original et les trois copies de la déclaration d'existence d'un local professionnel)
- 4000 XAF (pour le dépôt au greffe de la déclaration de souscription et de versement)
- 4000 XAF (pour le dépôt au greffe de la minute des statuts)
- 3000 XAF (pour la demande et les deux extraits de casier judiciaire)
- 2000 XAF (de timbres fiscaux pour l'enregistrement aux impôts de la minute des statuts et de la déclaration de souscription et de versement du capital)
- 1500 XAF (pour la déclaration de recettes - créances sociales)
- 1000 XAF par timbre fiscal (pour l'attestation de non-utilisation du personnel salarié)
- 1000 XAF par timbre fiscal (pour les expéditions de statuts)
- 2% XAF (pour les émoluments du notaire)

EN COMBIEN DE TEMPS ?

	Min.	Max.
Files d'attente (cumul) :	1h35	4h25
Temps au guichet (cumul) :	2h	3h20
Attente entre les étapes (cumul) :	11,5 j	21 j
Total	**12 j**	**21 j**

Le leader du mois :

Paul Biya pour une redéfinition des accords d'échanges avec l'Europe

Au cours du Sommet des chefs d'Etat des pays ACP, qui s'est tenu en décembre à Malabo, en Guinée équatoriale, le président de la République du Cameroun, Paul Biya, s'est dit favorable à une redéfinition des accords d'échanges avec les pays européens. « *Sans qu'il soit question de mettre un terme à nos relations avec nos partenaires de l'Union européenne, nous devons dans un premier temps redéfinir cette relation, et aussi diversifier nos rapports économiques avec l'extérieur, en nouant de nouveaux partenariats* », a-t-il indiqué.

Le président camerounais pense que le développement doit être au cœur des APE avec l'Union européenne : « *Je ne saurais terminer cette intervention sans évoquer la négociation des Accords de partenariat économique (APE), qui dure depuis plus de dix ans. La dimension "développement" doit y occuper une place centrale, car pour nous, les APE ont vocation à être un instrument de développement. Celui-ci devrait contribuer au renforcement de notre intégration sous-régionale, régionale et intra ACP, en vue d'une meilleure insertion de nos économies dans le commerce mondial. (…) Dans cet esprit, les APE doivent réaliser leurs promesses de développement et permettre de pérenniser nos relations avec l'Union européenne, au-delà de Cotonou.* »

« *La conclusion de ces négociations, que nous souhaitons bénéfiques pour les deux partenaires, ne devrait évidemment pas compromettre nos efforts de développement. Leur aboutissement devrait, selon nous, plutôt les renforcer. C'est ce qui est souhaité, me semble-t-il, de part et d'autre* », précise-t-il.

Par ailleurs, pour un développement optimal, Paul Biya pense qu'il faut développer le commerce entre les pays ACP. « *J'ai évoqué tout à l'heure les pays émergents, mais je pense également que nous devons mettre l'accent sur l'intégration sous-régionale et régionale qui pourrait aboutir, à terme, à la création d'une zone de libre-échange entre les ACP. L'intégration régionale, dans un monde globalisé, demeure un moteur important de croissance, par l'émergence de marchés plus larges et l'attraction des investisseurs étrangers. Ces processus d'intégration devraient être renforcés par une coopération multisectorielle entre pays ACP* », propose-t-il.

B-O.D.

Faites vous-même l'actualité

www.agenceecofin.com/com

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID